



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique du logement

Question écrite n° 94577

Texte de la question

M. Michel Hunault interroge M. le secrétaire d'État auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé du logement, pour lui demander le nombre de logements étudiants qui seront financés en 2011 et les crédits spécifiques alloués par l'État à cette fin.

Texte de la réponse

L'objectif du plan gouvernemental pour le logement des étudiants, inspiré des recommandations du député, M. Jean-Paul Anciaux, est de 5 000 logements par an sur une période de dix ans s'étalant de 2004 jusqu'en 2014. Sur les six dernières années (2004 à 2009), les engagements de l'État pour la réalisation du plan Anciaux ont été tenus, soit 29 193 logements et une moyenne de 4 865 logements par an. L'objectif est donc de continuer à financer 5 000 logements en 2011. Deux types de financements peuvent être mobilisés à cet effet : le PLS (prêt locatif social) et le PLUS (prêt locatif à usage social).

Données clés

Auteur : [M. Michel Hunault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 94577

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Logement

Ministère attributaire : Logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 novembre 2010, page 13142

Réponse publiée le : 1er mars 2011, page 2049